

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

Une politique climat-énergie cohérente, concertée et ambitieuse.

Qu'est-ce qu'un Plan Climat énergie Territorial?

Un plan climat-énergie territorial (PCET) est une démarche de développement durable axée spécifiquement sur la lutte contre les changements climatiques.

Un PCET est un projet de territoire axé sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la dépendance énergétique et la limitation de la vulnérabilité climatique en permettant d'adapter les territoires sur les court, moyen et long terme.

Cette démarche participative est coconstruite entre les décideurs, l'ensemble des services des collectivités territoriales et tous les acteurs du territoire (collectivités, acteurs socio-économiques, associations, entreprises, universités, habitants...).

L'objectif du PCET d'Alès Agglomération est de mettre en cohérence les actions du territoire en passant au filtre "climat-énergie" l'ensemble de ses décisions et politiques afin de passer d'initiatives éparses, engagées au coup par coup, à une politique climat-énergie cohérente, concertée et ambitieuse. Il est considéré comme le volet énergie-climat de l'Agenda 21.

Il comporte :

- Un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre,
- Un diagnostic des vulnérabilités du territoire,
- Des objectifs chiffrés permettant de définir des priorités,
- Un programme d'actions constitué de mesures chiffrées pour atteindre les objectifs,
- Une organisation des acteurs (interne et externe) pour mettre en œuvre le programme,
- Un dispositif d'évaluation des résultats.

Les objectifs européens et nationaux

↓ -20% énergie

↓ -20% CO₂

↑ +20% part des énergies renouvelables

À horizon 2020 l'objectif Européen des 3 x 20

- Améliorer de 20% l'efficacité énergétique
- Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre
- + 20% d'énergies renouvelables dans la consommation finale

À horizon 2050 l'objectif national du "facteur 4"

- 75% d'émissions de GES par rapport au niveau de 1990 (réduire par 4 nos émissions)

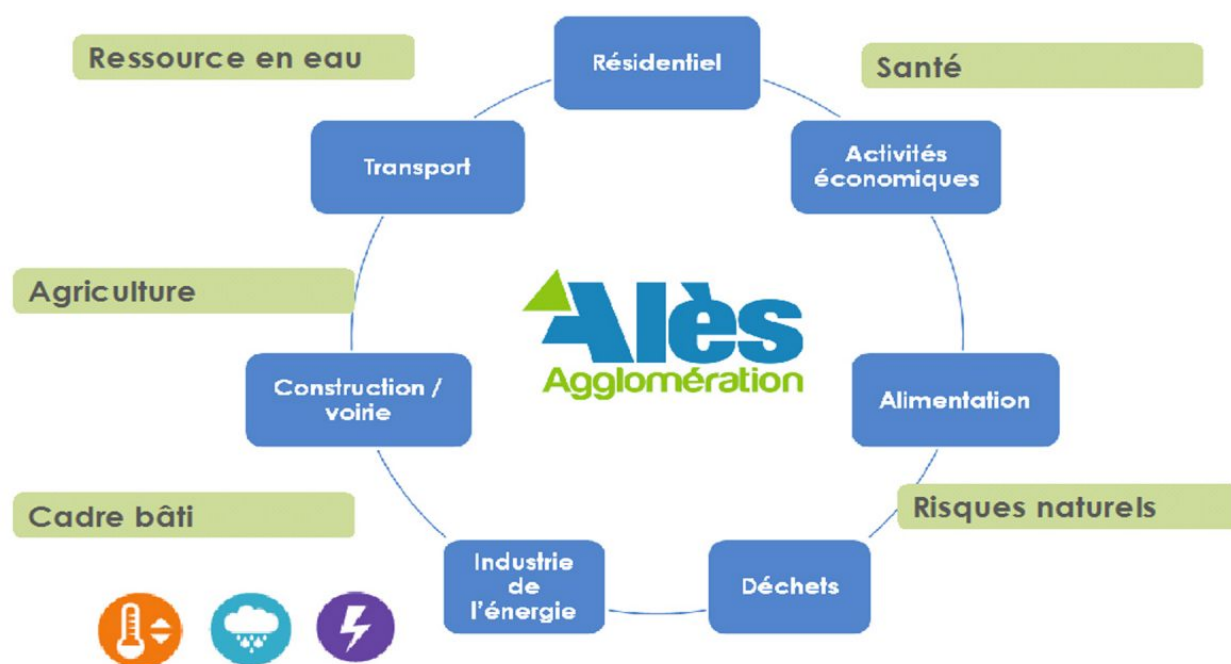
Les enjeux

Le Plan Climat est une démarche transversale dont les objectifs portent sur l'ensemble des politiques de la Communauté

d'Agglomération.

Acteurs du territoire concernés par le PCET d'Alès Agglomération

- Collectivités : les élus et les techniciens du territoire (communaux et intercommunaux)
- Etats et institutions : CCI, Chambres de l'agriculture, Chambre des métiers, DREAL, ADEME...
- Entreprises : industries du territoire, activités touristiques et tertiaires
- Grand public et autres partenaires publics: citoyens, associations locales, lycées, écoles...

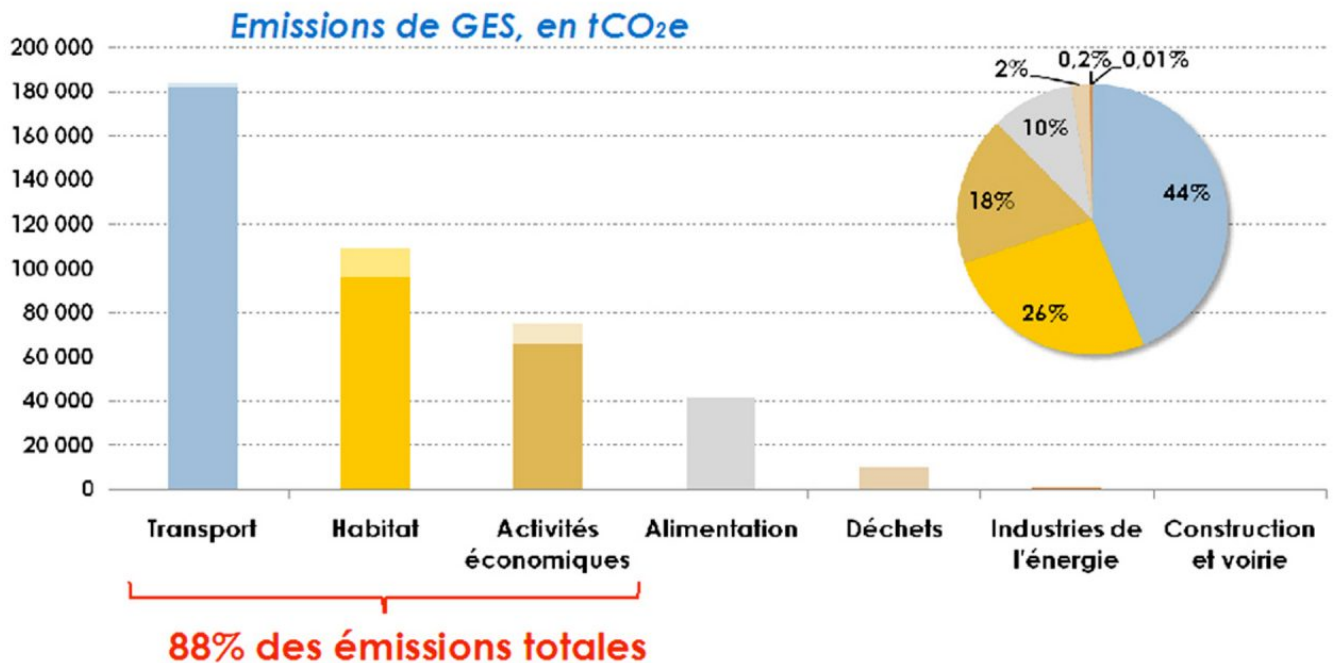


Les émissions de gaz à effet de serre d'Alès Agglomération

En tenant compte de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire, Alès Agglomération émet actuellement environ 418 000 tCO₂e.

Ci-dessous la répartition sectorielle des émissions de GES du territoire :

418 000 tCO₂e annuels Marge d'incertitudes : 24%



Participez vous aussi à la réduction des gaz à effet de serre



Des tonnes de CO₂ à perdre ? Vous pouvez Compter sur le CoaCh Carbone®

Par où commencer pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre ? Quelles habitudes modifier en premier ? Pour quel résultat ?

Qu'il s'agisse de l'habitat, des transports, de l'alimentation ou de l'équipement... Le Coach Carbone® est là pour vous aider gratuitement à agir simplement et efficacement.

Le Coach Carbone® vous permet de mesurer vos émissions de gaz à effet de serre dans les 4 domaines les plus émetteurs : habitat, transport, alimentation et équipement de la maison. Il vous invite à passer à l'action grâce à des propositions de plans d'action adaptés à votre mode de vie en s'appuyant sur des repères et des recommandations chiffrés.

Direction du Développement Durable

Adresse

21 rue Soubeyranne, 30100 Alès



Téléphone

04 66 56 10 64

Courriel

developpement.durable@alesagglo.fr